

À : Comité spécial sur la réforme électorale

De : Russil Wvong, Vancouver

Date : 10 août 2016

Objet : Mémoire sur la réforme électorale : défis et réformes possibles

Je n'ai pas d'expertise particulière en la matière, mais je porte un très grand intérêt à la politique canadienne. Le présent mémoire reflète les discussions sur la réforme électorale qui ont eu lieu sur le forum Reddit à [www.reddit.com /r/CanadianPolitics](http://www.reddit.com/r/CanadianPolitics).

1. Défis

Quels sont quelques-uns des problèmes associés au système actuel?

- **Le recul de la participation.** C'est particulièrement le cas au sein des groupes les plus jeunes et les plus démunis, ce qui donne davantage de poids aux vues et aux intérêts des plus âgés et des plus nantis. Cette constatation est renforcée par le fait que les *donateurs* proviennent aussi, pour la plupart, des groupes les plus âgés et les plus riches. La baisse globale de la participation réduit la légitimité du gouvernement. De plus, un gouvernement principalement soutenu par des électeurs plus âgés peut être tenté d'augmenter son avantage électoral en rendant plus difficile la tâche d'aller voter.
- Un parti peut s'adjuger **la majorité des sièges avec l'appui de moins de 50 % des électeurs.** (En 2011, Harper a remporté l'élection avec 39,6 % des voix; en 2015, Trudeau l'a emporté avec 39,5 % des voix et en Colombie-Britannique, le NPD a remporté la majorité bien qu'il eut obtenu moins de votes que les libéraux!) Certes, ce système a ses avantages (il est plus facile pour un gouvernement majoritaire de prendre des décisions), mais il demeure néanmoins difficile à comprendre et à justifier. Il permet à un gouvernement d'adopter des politiques polarisées auxquelles s'oppose plus de 50 % de la population. Si Harper a réussi à faire adopter la Loi sur l'intégrité des élections, c'est parce qu'il avait la majorité à la Chambre; s'il avait remporté l'élection de 2015 par une faible marge, cela aurait eu un effet négatif important sur la légitimité de l'ensemble du système. Même si aucun premier ministre avant Harper ne s'est livré à ce genre d'abus de pouvoir, le précédent semble assez dangereux pour justifier le passage à un système où il est beaucoup plus difficile d'obtenir la majorité à la Chambre.
- **Le manque de représentation de l'opinion de la minorité.** Par exemple, les libéraux occupent tout l'échiquier du Canada atlantique, avec 55 % des suffrages; la région n'est représentée par aucun conservateur ou néo-démocrate, malgré les 45 % de voix récoltées. De la même manière, les conservateurs obtiennent généralement tous les sièges ou presque de l'Alberta avec 60 % des votes.
- **La division des votes.** Lorsque le candidat préféré d'un électeur n'a aucune chance de gagner et qu'il est clair que l'élection est une course à deux, l'électeur peut recourir au vote stratégique (lequel des deux concurrents en tête de liste préfère-t-il?). Ce mode de scrutin réduit l'importance perçue du soutien accordé aux partis minoritaires. Qui plus est, le vote stratégique n'a pas sa place dans une course à trois : il existe de fortes chances qu'en faisant une croix sur son candidat préféré et en donnant son vote au candidat qui semble le plus fort, l'électeur aura la mauvaise surprise de découvrir que son nouveau candidat était en fait *plus faible* que son candidat préféré et qu'il aurait mieux fait de s'en tenir à son premier choix.
- **Faire campagne est une tâche de plus en plus exigeante** au détriment de celle de gouverner. C'est exactement ce qui se passe aux États-Unis et, de toute évidence, les stratégies de campagne américaines ont un effet considérable sur les campagnes canadiennes. Il s'agit d'un problème d'action collective : les partis ont besoin d'amasser toujours plus d'argent pour éviter de se laisser distancer.

2. Réformes

Quels seraient les changements à apporter pour améliorer le système?

- **Faciliter la tâche de voter.** Tenir les élections le samedi (à l'exemple de l'Australie). Élargir les possibilités de vote anticipé. Envisager d'instaurer le vote obligatoire (à l'exemple de l'Australie). Je recommande fortement de *ne pas* introduire le vote en ligne, trop vulnérable aux attaques.
- **Opter pour le SRPM** (utilisé en Nouvelle-Zélande et recommandé par la Commission du droit du Canada en 2004). Ce mode de scrutin est assez simple : le même bulletin permet à l'électeur de voter pour son candidat local et pour le parti qu'il appuie.
- **Opter pour le vote avec deuxième tour de scrutin ou vote préférentiel** (utilisé en Australie) : ce système permet à l'électeur de voter pour son candidat préféré sans craindre le partage des voix. L'électeur peut continuer à voter pour un seul candidat, comme il le fait maintenant.
- **Envisager l'élimination des élections à date fixe**, ce qui permettrait d'éviter le problème des campagnes perpétuelles.
- **Financement des partis.** Envisager la suppression du crédit d'impôt pour don à un parti politique : cela ferait mal, mais la douleur serait la même pour tous les partis. Il conviendrait également de songer à réintroduire la subvention par vote reçu.

La tenue d'un référendum est-elle une bonne idée? Pour moi, non.

- Il est très difficile pour la population de comprendre l'enjeu de la question. Lors du sondage réalisé par Ipsos Reid une semaine avant le référendum de 2005 en Colombie-Britannique, 65 % des personnes interrogées ont affirmé en savoir « très peu » ou « pas du tout » sur le système de VUT proposé. Et je parle ici d'un référendum où 58 % des gens ont appuyé la proposition!
- Le seuil référendaire devrait être fixé à environ 60 % afin de ne pas compromettre la Loi de clarification.
- La question du Brexit illustre bien les failles inhérentes à la prise de décision par voie référendaire plutôt que parlementaire. Si des parlementaires prennent une mauvaise décision, ils en paient le prix lors de l'élection suivante. Il n'existe cependant aucun moyen comparable d'infirmier une décision par référendum.

Liens :

Recul de la participation électorale :

<http://www.lopparl.gc.ca/content/lop/researchpublications/2010-19-f.htm>

Les donateurs des partis politiques, publication de Frances Woolley :

http://worthwhile.typepad.com/worthwhile_canadian_initi/2015/04/funding-the-gerontocracy-.html

The forever campaign, publication de Joseph Heath (en anglais seulement) : <http://induecourse.ca/the-forever-campaign/>

Proposition de SRPM de la Commission du droit du Canada :

<http://publications.gc.ca/collections/Collection/J31-61-2004F.pdf>

Proposition de vote avec deuxième tour de scrutin et de vote obligatoire, préparé par Robert

Asselin :

http://canada2020.ca/wp-content/uploads/2014/05/2014_Canada2020_ReformDem_PaperSeries_FR_Issue-03_FINAL.pdf

Attaques contre le système de vote en ligne de Washington, D.C. (en anglais seulement) :

<http://www.metafilter.com/113977/Attacking-the-DC-Internet-Voting-System>

Sondage mené par Ipsos Reid en 2005 (en anglais seulement) : <http://www.cbc.ca/news/politics/wherry-electoral-reform-referendum-1.3630702>